



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pharmaciens

Question écrite n° 360

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'inquiétude manifestée par les adhérents à la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France et par le réseau des pharmacies d'officine en général. Le réseau officinal se sent menacé par les mesures prises dans le cadre du plan médicament 2006 et plus particulièrement par les objectifs concernant les dépenses d'assurance maladie fixés par la loi de financement de la sécurité sociale 2007. Les pharmaciens craignent que ce plan conduise à faire supporter sur les seuls soins ambulatoires les économies attendues en 2007 et à faire de la chaîne du médicament, en général, et de la pharmacie d'officine, en particulier, la seule variable d'ajustement d'un plan de sauvetage. Les prochains mois devraient être déterminants pour l'évolution de notre système de santé et de solidarité. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 360

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2007, page 4832

Question retirée le : 17 juillet 2007 (Retrait à l'initiative de l'auteur)